

L'ENTREPRISE A MISSION A L'ÉPREUVE DES MARCHES FINANCIERS

Compte-rendu réalisé par **Alexis Fradetal**, professeur d'économie-gestion de l'académie de Créteil.

Intervenants :

- **Patricia Crifo**, Professeure, École polytechnique ;
- **Emery Jacquillat**, Président-directeur général, Camif Matelsom, Président de la Communauté des entreprises à mission ;
- **Pierre Valentin**, Président du Directoire, Ecofi Investissement ;
- Animateur : **Hervé Keradec**, IA-IPR d'économie-gestion (académie de Normandie).

La finalité de l'entreprise est une question économique ancienne. L'entreprise cherche le profit mais elle se pose désormais des questions sur ses rapports avec les parties prenantes. Dans quelle mesure la responsabilité sociale des entreprises (RSE) est-elle un enjeu pour leur fonctionnement ? Peut-on mener plusieurs finalités à la fois ? La loi PACTE du 22 mai 2019 a remis au centre du débat la question de la finalité des entreprises.

LA DEFINITION DE L'ENTREPRISE A MISSION

Une entreprise à mission est une entreprise qui met au cœur de son modèle économique un impact positif sur les enjeux sociaux, sociétaux et/ou environnementaux. Ces enjeux sont propres à chaque entreprise. La capacité de l'entreprise à prouver qu'elle est utile pour la société lui permet de devenir plus résiliente que les entreprises les plus traditionnelles.

Selon **Emery Jacquillat**, la transformation d'une entreprise en entreprise à mission nécessite du temps car il est nécessaire d'interroger les parties prenantes pour comprendre la contribution d'une entreprise aux enjeux actuels. Il cite l'exemple de la CAMIF qui a mis plus de deux ans pour redéfinir les statuts de l'entreprise. Ce changement nécessite également de revoir les objectifs de l'entreprise et les processus de production.

LES RESULTATS DES ENTREPRISES A MISSION SUR LES MARCHES FINANCIERS

Pierre Valentin constate que les performances des fonds ISR (Investissement socialement responsable) ont des performances « plutôt meilleures » que celles des fonds traditionnels. Il n'y a pas d'opposition entre la performance sociale et environnementale et la performance financière.

Patricia Crifo confirme que suivre les objectifs de profit et de gouvernance ne sont pas incompatibles.

LE CONTROLE DE LA MISSION DEFINIE PAR L'ENTREPRISE

Les sociétés à mission non cotées et cotées sont soumises à des contrôles.

Pour les entreprises à mission non cotées, la loi PACTE a créé le comité de mission. Il a pour rôle de suivre les objectifs fixés. Au sein de ce comité, les salariés sont présents, ce qui les implique dans cette mission. Un audit externe de l'entreprise est également effectué régulièrement pour vérifier le respect de la mission de l'entreprise.

Pour les entreprises à mission cotées, il existe aussi un double contrôle. Un contrôle interne et un contrôle externe qui est assuré par les agences de notation extra-financières.



Ce double contrôle inhérent aux entreprises à mission est innovant et évite de faire de l'entreprise à mission un outil de communication. Il n'existe d'ailleurs pas de cadre réglementaire identique en Europe.

Pistes d'exploitation pédagogique :

Cette conférence peut être utile pour tous les enseignements traitant des questions de finalité des organisations et de RSE (liste non exhaustive) :

- **Enseignement général :**

Programme de SES de 1^{ère} : Comment les entreprises sont-elles organisées et gouvernées ?

- **Enseignement technologique :**

Programme de management de 1^{ère} : Comment le management permet-il de répondre aux changements de l'environnement ? (1.4)

Comment interpréter le diagnostic et le traduire en objectifs ? (2.3)

Programme de management, sciences de gestion et numérique de Terminale : *Les organisations peuvent-elles s'affranchir des questions de société ?* (3.1)

Programme de droit-économie de Terminale : *Dans quel cadre et comment entreprendre ?* (thème 8).

Par ailleurs des extraits choisis de la conférence peuvent alimenter la construction d'une étude de cas autour de l'organisation Camif Matelsom ou Danone.

Pour aller plus loin :

Des capsules filmées vont compléter cette conférence et permettre d'approfondir le traitement de la question.